

Michel Dakar
9, Route de Barre-y-va
Villequier
76490 Rives-en-Seine

Villequier, le 2 juin 2023

LRAR n° 1A 190 739 8373 8
Courrier publié

Monsieur Bastien Coriton, Maire
Maire de Rives-en-Seine
1, avenue Winston Churchill - B.P. 3
Caudebec-en-Caux
76490 Rives-en-Seine

Objet :

Affaire « Black Tennis », nuit du 26 novembre au 27 novembre 2022, locaux du Caudebec Tennis Club, route de Villequier.

Cher Monsieur,

Je vous prie de m'informer de votre décision concernant la récupération par la Mairie de la subvention accordée pour une activité sportive à l'association Caudebec Tennis Club pour l'évènement « Black Tennis », alors que cette subvention a été utilisée par cette association pour financer une fête privée, incluant des commandes de nourriture préparée à des traiteurs de Caudebec-en-Caux (charcuterie Barray, boucherie du Quai, boulangerie Brillhault), la location à la société privée spécialisée dans l'organisation de fêtes Move On Up d'une sono, d'un disc jockey, de matériel de grimage, de dispositifs lumineux type boîte de nuit, l'achat d'alcool, alcool dont la consommation est interdite par la loi dans les lieux sportifs, de plus en présence d'enfants qui vont ainsi associer sport et alcool, et en infraction caractérisée avec la législation très stricte concernant les débits de boissons alcoolisées catégorie 4 (punch).

Je vous informe que le président de l'association Caudebec Tennis Club Mr Guillaume Leblond de Saint Martin de l'If a déclaré qu'il avait eu l'« accord de la mairie », qu'il n'était pas au courant pour cette subvention ; « quelle subvention ? », et qu'il a refusé de répondre à ma question « allez-vous rendre la subvention ? ».

C'est en tant que citoyen concerné par la chose publique que je m'adresse à votre autorité morale consciente comme moi de l'actuelle situation économique très grave qui voit selon les chiffres officiels 2 personnes précaires sur 5 se priver chaque jour d'un repas en raison de l'enchérissement du coût des denrées alimentaires de base (Voir annexe).

Ces 1500 euros de subvention seront mieux utilisés pour les personnes précaires de Rives-en-Seine, vous-même ayant été récemment inscrit au chômage et ayant perçu ou percevant peut-être encore une indemnisation, vous pouvez comprendre la détresse due à la précarité.

Il est de notre devoir de tendre une main secourable à ceux qui souffrent de la faim dans notre environnement proche.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Cher Monsieur, l'expression de mes plus cordiales salutations.


M. Dakar

Annexe

<https://www.nouvelles-du-monde.com/plus-de-2-francais-sur-5-se-privent-dun-repas-tous-les-jours-depuis-le-debut-de-linflation-revele-une-etude-de-lifop/>

Plus de 2 Français sur 5 se privent d'un repas tous les jours depuis le début de l'inflation, révèle une étude de l'Ifop.

8 avril 2023

L'inflation est aujourd'hui un phénomène courant qui pèse lourdement sur la vie quotidienne des Français. Si certains parviennent à y faire face grâce à leur situation financière confortable, les plus fragiles sont souvent les premiers à en souffrir. Étudiants, retraités, célibataires... nombreux sont ceux qui peinent à joindre les deux bouts et qui doivent s'accommoder d'une alimentation restreinte pour faire face à la hausse des prix. D'après une récente étude, près de 42 % des Français précaires se privent d'un repas par jour pour limiter les dépenses et ainsi éviter de basculer encore davantage dans la précarité. Dans cet article, nous allons étudier les impacts de cette situation dramatique sur ces populations fragiles et la manière dont elles tentent de s'organiser pour maintenir des conditions de vie décentes malgré tout.

Une étude de l'Ifop révèle qu'en France, depuis le début de l'inflation, plus de 2 Français sur 5, soit 42%, qui appartiennent aux 30% de Français les plus pauvres, se privent d'un repas chaque jour faute de moyens pour faire face à la hausse des prix dans le secteur alimentaire. Les personnes qui ont été interrogées ont déclaré avoir réduit la quantité de nourriture à chaque repas ou sauté un repas pour faire rentrer leurs dépenses alimentaires dans leur budget. Les secteurs de la grande distribution et les magasins de proximité tels que Auchan, Carrefour, Leclerc, Casino, Proxi ou Intermarché ont affiché une augmentation significative des prix des denrées alimentaires et des produits de consommation courante sur un an, allant jusqu'à +16,2% sur l'ensemble des circuits. Cette tendance à la précarité alimentaire touche tous les profils, des étudiants aux retraités, en passant par les célibataires et les personnes en couple.